

Coordination de travaux, Suivi de projets, Gestion des espaces...



Coordination de travaux, Suivi de projets, Gestions des espaces...



► Une formation en deux ans avec des objectifs bien définis, dans des domaines variés :

Former un technicien compétent dans une approche transversale de la conception, la réalisation et la gestion des aménagements paysagers.

► Un enseignement modulaire autour de deux domaines :

Domaine commun :

Expression et communication : Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation, LV1 : anglais, L'environnement économique : l'organisation économique sociale et juridique.

Domaine professionnel :

Connaissances techniques, scientifiques, économiques, sociales, culturelles, traitement des données et informatique liés au secteur des Aménagements Paysagers.

Liste des fonctions et des activités exercées :

- Organise, encadre la réalisation de chantiers de création ou d'entretien des aménagements paysagers dans le respect du développement durable, en ayant connaissance du contexte juridique et réglementaire.
- Contribue à l'élaboration des projets dans une démarche éco-responsable.

- Contribue à la gestion technico-économique.
- Participe à l'organisation du travail, à la gestion des ressources humaines et des compétences de la structure.
- Communique sur son métier, sur l'activité de la structure dans laquelle il se situe et sur les thèmes de l'environnement et du développement durable.

Exigences de la formation :

- Une démarche positive et constructive.
- Des aptitudes physiques appropriées.
- Des aptitudes à travailler en équipe.
- Une grande motivation pour la botanique, le paysage et les techniques paysagères.
- Rigoureux et autonome dans le travail.
- Un intérêt pour l'enseignement artistique.

Les poursuites d'études :

Un grand nombre d'étudiants s'orientent vers :

- Licences Professionnelles, Licences d'aménagement,
- Ecole d'architecture et d'ingénieur,
- Des formations courtes professionnelles qualifiantes (maçonnerie paysagère, gestion végétale...).

Insertion professionnelle :

- Entreprise de travaux paysagers
- Bureau d'étude
- Collectivités territoriales
- Entreprise



Les matières professionnelles dispensées dans le BTS (reconnaissance des végétaux, techniques d'aménagement de l'espace, gestion, comptabilité et conception paysagère) ont posé les bases fondamentales pour ma formation actuelle d'apprenti conducteur de travaux dans laquelle nous étudions les marchés publics, le marketing, le management, la gestion de contrôle, les techniques de l'espace, les méthodes d'entretien de l'espace, l'eau, les statistiques... Le BTS forme également à l'autonomie : évoluer et apprendre ensemble. Les qualités requises : être social et curieux.

Clément

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

► Une formation modulaire sur 2 ans

Un enseignement général et professionnel

Traitement des données et informatique

- Mathématiques 72 h
- Informatique 43 h

Expression Communication

- LV1 Anglais 116 h
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation 174 h

Environnement économique

- Organisation économique, sociale et juridique 87 h

Activités pluridisciplinaires du domaine commun

24 h

Domaine professionnel

Connaissances scientifiques, techniques, économiques, réglementaires, sociales et culturelles, liées au secteur professionnel

- Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers 145 h
- Connaissance et gestion des végétaux 261 h
- Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager 185 h
- Gestion technico-économique de chantiers 87 h
- Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager 130 h

Autres activités

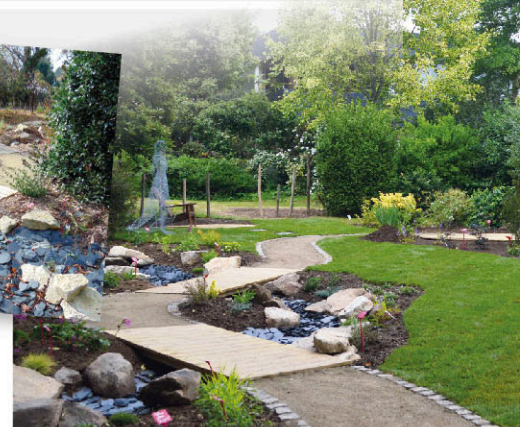
- Pluridisciplinarité 150 h
- Education Physique et Sportive 87 h
- Accompagnement du projet personnel et professionnel 87 h

Des modules d'Initiatives Locales (MIL) au choix du lycée

- Infographie Paysagère 47 h
- Système d'Information Géographique et la gestion des espaces 40 h

► La formation professionnelle

Des études concrètes pour des collectivités, des associations, un partenariat avec la profession pour des projets, des réalisations et la gestion des études concrètes et contextualisées sont des supports retenus par l'équipe pédagogique.



Après mon Bac S, le BTS Aménagements Paysagers a complété mes acquis scientifiques et m'a apporté les connaissances techniques nécessaires aux métiers du paysage. C'est un enseignement complet et surtout très concret (étude de cas réels, de vraies demandes). 2 stages pour se confronter aux exigences des différentes facettes du métier. Ce BTS est un tremplin pour poursuivre mes études dans le domaine du paysage et intégrer une école d'ingénieur.

Juliette



► Des stages en milieu professionnel

12 à 16 semaines en France ou à l'étranger dans des structures adaptées à la formation

- Entreprises de travaux paysagers.
- Services Espaces Verts Environnement des collectivités locales ou territoriales.
- Structures spécialisées : golf, irrigation...
- Bureau d'études d'exécution.
- Cabinet d'architecte paysagiste.

Obtention du diplôme :

- Pour moitié par le Contrôle continu au cours des deux années de formation,
- Pour moitié par un Examen terminal de 2 épreuves.

Etudiant :

- Possibilité de bourses de l'enseignement supérieur.
- Fichier d'adresses de logements à l'extérieur du lycée, proposé aux étudiants.

CONDITIONS ET PROCÉDURES D'ADMISSION :

- Après un bac Général
- Après un bac Technologique STAV
- Après un bac Pro Aménagements Paysagers
- Autres baccalauréats
- Après une année universitaire

**Suivre
la procédure
Parcoursup**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Frais de scolarité :

Consulter la fiche tarif

Demi-pension :

Consulter la fiche tarif

Frais supplémentaires :

- Achat d'ouvrages à caractère professionnel : Livre de connaissance des plantes, ouvrages techniques et de gestion de chantier.
- Matériel de dessin sur indication des enseignants à la rentrée.
- Hébergement, restauration, déplacements lors de voyages d'études
- Certaines options choisies en É.P.S.

Hébergement :

Le Point Infos Jeunesse à Auray (Tél : 02 97 24 25 00) peut être consulté lors de la recherche de logements.

Une liste d'adresses sur Auray et sa région est également à disposition des étudiants au secrétariat. Il existe un foyer des jeunes.

Equipements personnels :

Pour les activités pratiques une tenue adaptée et des chaussures de sécurité sont exigées. Sinon un équipement minimum (bottes, chaussures et vêtements adaptés aux activités extérieures) est demandé. L'appareil photos numériques et une clé USB sont utiles si vous les possédez.

Des salles informatiques sont libres d'accès, l'achat d'un ordinateur portable n'est pas une obligation mais fortement conseillé.

Kerplouz LaSalle - Auray

BP 40 417 - 56 404 Auray cedex

Tél : 02 97 24 34 40 - Fax 02 97 24 34 41

auray@cneap.fr

www.kerplouz.com



Kerplouz
Auray LaSalle